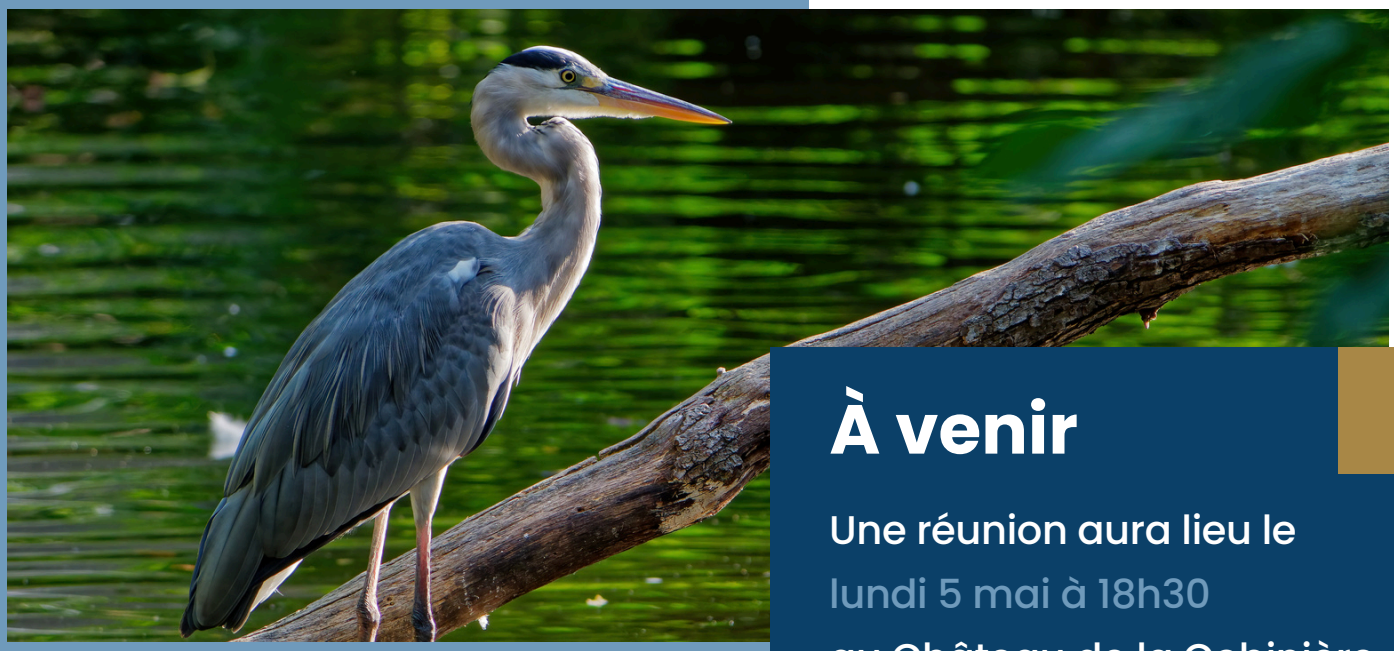
# POINT D'ACTUALITÉ

HTTPS://ASSOARPC.FR/

ASSO.ARPC@GMAIL.COM

ARPC
ASSOCIATION DES RIVERAINS DU PONT DU CENS

28 mars 2025



## À venir

Une réunion aura lieu le lundi 5 mai à 18h30 au Château de la Gobinière avec la Mairie d'Orvault et Nantes Métropole. Tous les adhérents sont invités.

Indiquez votre présence par WhatsApp ou email, et partagez vos questions en amont si besoin.

Ces rencontres avec les collectivités sont longues à organiser : assurons-nous que toutes nos questions, liées ou non aux inondations, soient adressées.

## Vie de l'asso

**Fonctionnement**

✅ Création d'un compte bancaire

**Visibilité**

✅ Création d'un logo (2 formats)
✅ Création d'un email et d'un site web
✅ Inscription au registre des assos d'Orvault
✅ Inscription de l'asso à l'Observatoire de la Vallée du Cens
✅ Prise de contact avec les assos proches, notamment « Le Bon Cens dans la Vallée »

**Convivialité**

⏳ Organisation d'un apéro voisins en mai/juin : date à définir !

# Inondations et relations avec les collectivités

**Rappel :**

- La gestion du risque inondations relève de la responsabilité partagée de la commune et de l'Etat. Orvault a délégué cette responsabilité à Nantes Métropole.
- Les comptes rendus des réunions avec la Mairie (05/06/24 et 03/12/24) ont été envoyés aux adhérents : demandez-les si besoin.

# Nos demandes

Suite à la réunion du 03/12/24, un courrier de suivi a été envoyé à la Mairie pour formaliser les engagements évoqués, ainsi que nos demandes :

- **Mettre à jour l'étude du bassin versant**, devenue obsolète en raison du dérèglement climatique et de l'artificialisation des sols depuis la mise en place du barrage.
- **Installer un dispositif d'alerte performant** : capteur supplémentaire au niveau du Pont du Cens, capteurs d'humidité des sols, modélisation de scénarios.
- **Désigner un interlocuteur unique** pour les inondations.
- **Réaliser les diagnostics de vulnérabilité**, retardés par l'absence de prestataire en 2024.
- Traiter d'autres sujets hors inondations (voir plus loin).

➡ **Hormis les diagnostics individuels Mayane en cours, aucune nouvelle sur ces points.**

## Courrier à Nantes Métropole

L'ARPC a adressé un courrier en janvier à la **Direction des Risques de Nantes Métropole** et à sa présidente Johanna Rolland pour détailler les risques auxquels nous faisons face et poser des questions sur les points ci-contre et suivants :

- la **gestion inefficace** des inondations en 2024,
- la **diminution de la capacité du barrage**, combinée au non-respect apparent des dispositions prévues par l'arrêté préfectoral de 2004,
- la nomenclature IOTA 3-2-6-0 (classement du barrage et système d'endiguement, compétence GEMAPI de Nantes Métropole).

# Autres points de réflexion sur les inondations

- **Trouver un pilote de drone** pour avoir une meilleure visibilité.
- **Acquérir un système de contrôle des niveaux** permettant aux adhérents de suivre les données en temps réel via smartphone, avec la possibilité de recevoir des alertes.
- **Prendre contact avec d'autres quartiers sinistrés** : en cours.
- Faire appel à un avocat spécialisé : option écartée pour l'instant.
- Déposer une plainte pour mise en danger : option écartée pour l'instant.

# Autres points

- **Maison n°10** acquise par la Métropole début 2023 avec décote de 22% par rapport au prix d'achat en 2022 (hors travaux), ajoutant ainsi une maison vide au quartier.
- **Fourmis invasives** : enquête en mars, pas de cas recensé à l'ARPC.
- Projet de commune libre sur la Route de Rennes : **réunion publique le 29 mars, 10h-12h, place du Bout des Pavés**.
- Pas de nouvelles sur le **réaménagement du quartier**, mais nous souhaitons y contribuer activement.
- **Travaux sur le parking** du 20 avenue Félix Vincent : quel objectif ?
- **Régulation du trafic** avenue Félix Vincent : toujours aucune nouvelle.

## Le Bureau

Armel PÉDRON
Catherine HERRY
Baptiste MOUTAULT
Michel ALLAIN
Philippe GORET
Christophe BINACHON

Si vous n'êtes pas dans la liste de diffusion email ou Whatsapp, contactez-nous !